



## Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

### 4928<sup>e</sup> séance

Jeudi 18 mars 2004, à 16 heures

New York

*Provisoire*


---

<i>Président :</i>	M. de La Sablière . . . . .	(France)
+		
<i>Membres :</i>	Algérie . . . . .	M. Baali
	Allemagne . . . . .	M. Fischer
	Angola . . . . .	M. Gaspar Martins
	Bénin . . . . .	M. Adechi
	Brésil . . . . .	M. Sardenberg
	Chili . . . . .	M. Muñoz
	Chine . . . . .	M. Zhang Yishan
	Espagne . . . . .	M. Arias
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Cunningham
	Fédération de Russie . . . . .	M. Gatilov
	Pakistan . . . . .	M. Akram
	Philippines . . . . .	M. Baja
	Roumanie . . . . .	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Sir Emyr Jones Parry

### Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Lettre datée du 17 mars 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Serbie-et-Monténégro auprès de l'Organisation des Nations Unies

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



*La séance est ouverte à 16 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité**

**Lettre datée du 17 mars 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Serbie-et-Monténégro auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2004/220)**

**Le Président :** J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Albanie, de l'Irlande, du Japon, de la Jordanie, de la Serbie-et-Monténégro et de l'ex-République yougoslave de Macédoine des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Goran Svilanovic, Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, et je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

*Sur l'invitation du Président, M. Svilanovic (Serbie-et-Monténégro) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.*

**Le Président :** Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit suite à une demande figurant dans une lettre datée du 17 mars 2004 du Chargé d'affaire par intérim de la Mission permanente de la Serbie-et-Monténégro auprès de l'Organisation des Nations Unies, publiée sous la cote S/2004/220.

Je voudrais saluer la présence à la table du Conseil de S. E. M. Joschka Fischer, Vice-Chancelier

et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne. Au nom du Conseil, je lui souhaite chaleureusement la bienvenue.

Je souhaite aussi la bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, et je l'invite à prendre la parole.

**Le Secrétaire général (parle en anglais) :** Ce matin, le Secrétariat a informé le Conseil des événements déplorables survenus ces deux derniers jours au Kosovo. La situation d'ensemble en matière de sécurité au Kosovo est encore extrêmement instable. On compte actuellement 31 morts. Je ne saurais trop souligner à quel point je suis déçu et attristé face à ce regain de violence qui a déjà fait de nombreux morts et des centaines de blessés.

Nous ne pouvons pas ignorer que ces actes de violence ont des mobiles ethniques et que des communautés s'attaquent les unes aux autres. Ces actes doivent être condamnés dans les termes les plus vifs. Le ciblage délibéré de maisons et de sites religieux – églises, cimetières et monastères – est honteux et inexcusable, tout comme les attaques subséquentes perpétrées contre des mosquées dans d'autres parties de la Serbie-et-Monténégro.

Nous devons également condamner avec la plus grande fermeté possible les attaques délibérées perpétrées contre des représentants de la communauté internationale, en particulier le personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et les soldats de la Force de paix au Kosovo (KFOR). La situation à Mitrovica est devenue assez grave pour justifier que l'on en déplace les fonctionnaires internationaux vers un lieu plus sûr de la région.

Ces récents événements ont mis en lumière la fragilité des structures et des relations au Kosovo. Ils montrent qu'en dépit des progrès réalisés depuis 1999, nous n'avons pas parcouru assez de chemin. Le respect mutuel entre les différentes communautés n'est pas encore la norme. Il est clair que nous devons examiner en détail les implications de ces événements sur l'avenir du Kosovo.

Nous devons d'abord rétablir la sûreté et la sécurité. Je remercie l'OTAN d'avoir décidé de renforcer ses contingents au Kosovo.

La violence doit cesser. Les dirigeants des communautés du Kosovo et les représentants de ses

institutions provisoires doivent collaborer avec la communauté internationale et doivent oeuvrer ensemble ainsi qu'avec la population du Kosovo pour rétablir le calme. Je voudrais tout particulièrement rappeler aux dirigeants de la communauté albanaise du Kosovo qu'en tant que principal groupe ethnique, il leur incombe de protéger et de défendre les droits de tous les habitants du Kosovo, en particulier de ses minorités.

J'espère que le Conseil de sécurité accordera à cette question urgente toute l'attention requise.

**Le Président** : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne à présent la parole à S. E. M. Goran Svilanovic, Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro.

**M. Svilanovic** (Serbie-et-Monténégro) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, et par votre entremise, tous les membres du Conseil de sécurité, d'avoir répondu si rapidement à la demande de mon gouvernement de convoquer cette séance de toute urgence. En fait, les événements très graves survenus hier au Kosovo-Metohija justifient que le Conseil de sécurité agisse sans tarder et avec détermination.

Les actes de violence commis contre la population serbe au Kosovo-Metohija le 17 mars mettent en danger la Mission des Nations Unies sur le terrain. Tous les efforts de la communauté internationale visant à trouver un règlement pacifique aux problèmes de cette province du sud de la Serbie sont compromis. La population serbe a subi une purge dont l'objectif est de l'éliminer du Kosovo-Metohija. La Force de paix au Kosovo (KFOR) et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) n'ont pas, à ce jour, réussi à mettre fin à cette opération.

Il est tout particulièrement attristant que des actes de violence d'une telle ampleur commis par des extrémistes albanais du Kosovo contre la communauté serbe de la province surviennent près de cinq ans après l'installation d'une présence internationale. Il y a eu un grand nombre de morts et encore plus de blessés. Et en même temps, un certain nombre de sites du patrimoine serbe ont été incendiés. Au nom du Gouvernement de la Serbie-et-Monténégro, je tiens à présenter mes

condoléances les plus sincères aux familles de toutes les victimes.

Les attaques visant la communauté serbe au Kosovo-Metohija envoient plus d'un message. Pour les Serbes, le message est qu'ils n'ont pas leur place dans la province et qu'ils doivent partir. Pour la KFOR et la MINUK, le message est qu'elles n'ont pas vraiment d'autorité ni de pouvoir dans leur zone d'opération. Pour le Conseil de sécurité, le message – ou plutôt le défi – est que sa résolution 1244 (1999) ne sera pas mise en oeuvre, en particulier pour ce qui est du retour de tous les réfugiés et des personnes déplacées et de la création d'un environnement sûr pour toutes les communautés du Kosovo-Metohija.

L'autre message que les institutions provisoires d'administration autonome et les dirigeants politiques albanais du Kosovo envoient à la communauté internationale est qu'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas se mettre en première ligne et empêcher ce type de violences massives. Ils veulent l'autorité, et beaucoup d'autorité leur a été transférée, mais ils ignorent les responsabilités qui l'accompagnent.

La date à laquelle ces agressions ont lieu est aussi lourde de sens. Le Conseil de sécurité était censé recevoir enfin très prochainement le plan de mise en oeuvre des normes. Au lieu de cela, nous avons tous reçu le message dont je viens de parler et selon lequel les Serbes devraient partir, qu'après leur départ, il sera plus facile de mettre en oeuvre les normes. Deuxièmement, juste après l'annonce par le Représentant spécial du Secrétaire général de la date des futures élections au niveau de la province, on fait savoir à la communauté serbe qu'il ne faut même pas qu'elle envisage de participer au scrutin, mais qu'elle devrait plutôt faire ses bagages et s'en aller. Le troisième point consiste à savoir si la situation va véritablement permettre de poursuivre le dialogue qui venait à peine d'être entamé.

La crise actuelle est extrêmement grave et elle risque d'avoir des conséquences néfastes à long terme. Personne ne peut se permettre de considérer qu'il s'agit d'un nouvel épisode dans la longue série des incidents qui se sont produits ces cinq dernières années. Au contraire, il nous faut tous avoir une attitude responsable.

Avant toute chose, une résolution devrait être adoptée condamnant l'extrémisme et le terrorisme albanais du Kosovo. Dans ces circonstances nouvelles

et graves, un nouveau cadre politique et sécuritaire devrait être défini pour les mesures qui seront prises par les missions civiles et militaires. Les forces internationales devraient être renforcées et elles devraient adopter une attitude plus résolue. Des mesures extraordinaires sont nécessaires afin de protéger physiquement la population serbe qui est déjà prête à fuir vers la Serbie centrale.

Les autorités et les forces de sécurité de la Serbie-et-Monténégro sont prêtes à apporter toute l'assistance nécessaire et à coopérer avec la Mission des Nations Unies dans l'application de telles mesures. La situation au Kosovo-Metohija exige une stabilisation urgente et totale de la situation sécuritaire. La présence internationale doit reprendre totalement le contrôle sur le terrain.

À cet égard, il est extrêmement urgent de prendre des mesures pour sécuriser la frontière internationale entre la Serbie-et-Monténégro, l'Albanie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, dans la zone du Kosovo. D'après nos informations, cette frontière est maintenant sans contrôle et des groupes terroristes armés pénètrent au Kosovo-Metohija avec de grandes quantités d'armements et d'équipement militaire, au risque d'entraîner une dégradation supplémentaire de la situation sécuritaire de la province.

Les derniers événements en date indiquent clairement que l'extrémisme politique, tant s'agissant des exigences que des méthodes, ne saurait apporter une solution au problème. Des efforts supplémentaires sont nécessaires ainsi que de nouvelles garanties institutionnelles. À cet égard, la décentralisation est un élément essentiel et elle pourrait être le moyen de stabiliser la situation de la communauté serbe au Kosovo-Metohija. La Serbie-et-Monténégro est disposée à participer à la préparation et à la mise en oeuvre d'un dialogue sur la question fondamentale des garanties institutionnelles et de la décentralisation.

L'extrémisme et le terrorisme albanais au Kosovo-Metohija doivent être condamnés, mais cela ne suffit pas. Le Conseil de sécurité doit définir des instructions et des lignes directrices appropriées en matière de politique et de sécurité à l'intention des missions civiles et militaires dans la province, compte tenu des nouvelles circonstances, puisqu'il ne fait aucun doute que la violence organisée, à l'image de celle d'hier, est la menace la plus grave à la paix et à la sécurité de toute la région. ' 4

À titre d'urgence et au minimum, les réductions d'effectifs et de ressources envisagées pour la KFOR et la MINUK doivent être supprimées. La KFOR doit rétablir la protection pour les communautés qui n'en bénéficient plus. Les sites culturels et religieux doivent également être protégés en permanence.

Il est clair que les déclarations de bonnes intentions ne suffisent pas si l'on veut vraiment régler pleinement à la question du Kosovo-Metohija. Ces déclarations sont comprises et interprétées par les extrémistes, qui contrôlent, en fait, le Kosovo-Metohija, comme des expressions de faiblesse, et non pas comme un signe de détermination de la communauté internationale, notamment de la MINUK et de la KFOR. Des initiatives concrètes et urgentes sont donc nécessaires pour mettre immédiatement fin à la vague de violence actuelle, faute de quoi, très bientôt, la nature multiethnique et démocratique du Kosovo-Metohija sera, de manière irrémédiable, remise en question.

**Le Président :** Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, M. Joschka Fischer.

**M. Fischer (Allemagne) (*parle en anglais*) :** Je voudrais remercier mon collègue, le Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Svilanovic, de sa déclaration, ainsi que le Secrétaire général de son exposé exhaustif et riche en informations. Je m'associe à la déclaration qui sera prononcée par l'Irlande au nom de l'Union européenne.

Nous avons été choqués et consternés par les événements qui se sont déroulés hier au Kosovo. Nous apprécions vivement les efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Holkeri, le personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), la KFOR et la police pour contrôler la situation, malgré les dangers auxquels ils étaient confrontés. La violence a fait de nombreux morts et de nombreux blessés parmi les communautés kosovares ainsi qu'au sein de la MINUK, de la police internationale et de la KFOR et elle doit être condamnée dans les termes les plus énergiques. Notre sympathie et nos pensées sincères vont aux victimes et à leurs familles. Je tiens à leur exprimer mes condoléances.

La communauté internationale et les dirigeants politiques du Kosovo, tant albanais que serbes, ont de grandes responsabilités à assumer dans les jours à venir. Dans l'immédiat, le plus important est de rétablir et de maintenir l'ordre. Les troupes de la KFOR et la police auront notre plein appui alors qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires pour arrêter la violence. Nous avons été profondément troublés d'apprendre que les troupes de la KFOR étaient, elles-mêmes, l'objet d'attaques hier. L'Allemagne appuie la décision de déployer des contingents supplémentaires de la KFOR.

Tous les dirigeants du Kosovo, surtout les dirigeants élus, doivent faire preuve du plus grand courage politique possible pour empêcher que la violence ne détruise les efforts laborieux entrepris ces dernières années en vue de la création d'un Kosovo tolérant et démocratique. La déclaration conjointe faite hier par plusieurs hommes politiques et le Représentant spécial du Secrétaire général était une première étape utile. Elle a, à juste titre, souligné qu'il fallait appuyer la police et la KFOR et a insisté sur l'importance d'un comportement responsable des médias. La violence politique est alimentée par la désinformation et la presse ne doit pas faire le jeu des extrémistes en accréditant des rumeurs non fondées.

Mais les dirigeants politiques du Kosovo doivent aller plus loin. La violence interethnique est absolument inacceptable et il faut la condamner. Nous attendons de ces dirigeants non seulement qu'ils dénoncent la violence, mais aussi qu'ils encouragent activement l'entente interethnique. Ils doivent expliquer à leur communauté qu'aucun grief politique ne justifie qu'on s'approprie la loi. Les dirigeants politiques doivent appuyer expressément tous les efforts déployés par les autorités chargées de l'ordre public pour appréhender et punir les personnes qui ont commis des crimes ou fomenté la violence. Ils doivent expliquer clairement pourquoi ces personnes sont non seulement des ennemis de l'ordre public mais aussi des ennemis des aspirations démocratiques légitimes du peuple kosovar. Il ne doit pas y avoir d'impunité pour ces personnes. Le moment est venu pour que des dirigeants d'origine albanaise et serbe responsables se présentent ensemble devant le peuple kosovar et défendent les valeurs démocratiques contre l'anarchie et le chaos.

Les dirigeants politiques de Belgrade doivent également assumer leurs responsabilités. Il est important à ce stade de prévenir les actes de vengeance

en Serbie. Cela ne conduirait qu'à une escalade de la violence et ferait le jeu des extrémistes. Nous exhortons Belgrade à faire tout son possible pour prévenir les attaques contre les sites religieux, comme celles qui ont eu lieu hier à Belgrade et à Nis. Nous exhortons Belgrade à poursuivre le dialogue direct avec Pristina, commencé ce mois, avec les groupes de travail sur l'énergie et les personnes disparues.

Les événements d'hier mettent en exergue le choix très net auquel les habitants du Kosovo sont confrontés. Ou bien ils décident de bâtir une société fondée sur la tolérance, la multiethnicité et les valeurs démocratiques, ou bien ils optent pour le chaos et la misère. Il est encore trop tôt pour mesurer le recul de l'application des normes démocratiques entraîné par les violences. Mais une fois que le calme sera rétabli, le bon sens voudra que l'on reprenne le plus rapidement possible les efforts visant à mettre en oeuvre les normes pour le Kosovo et à parachever le plan de mise en oeuvre. Ce n'est qu'en concentrant ses efforts sur la mise en oeuvre de ces normes que le Kosovo réussira à tourner la page sur ces regrettables événements et à se concentrer de nouveau sur ses aspirations européennes.

**Le Président** : Conformément à l'accord auquel les membres du Conseil sont parvenus, je rappelle à tous les orateurs qu'ils sont priés de limiter leur intervention à cinq minutes au maximum, afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec toute l'efficacité voulue. Je remercie d'avance les délégations qui ont de longues déclarations d'en prononcer une version abrégée dans la salle du Conseil, étant entendu qu'elles pourront en distribuer la version longue sous forme imprimée.

**M. Muñoz (Chili)** (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir organisé le présent débat sur la situation au Kosovo, débat on ne peut plus opportun au vu des événements récents survenus sur le terrain.

Nous saluons la présence, parmi nous, du Secrétaire général, du Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, M. Joscha Fischer, et de son homologue de la Serbie-et-Monténégro, M. Goran Svilanovic. Leur participation à ce débat témoigne clairement de la gravité des faits dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Mon gouvernement condamne avec la plus grande énergie ces terribles actes de violence, les pires

depuis 1999, qui ont éclaté entre des Albanais et Serbes du Kosovo à Metrovica, à Pec et dans d'autres localités, faisant plusieurs morts et des centaines de blessés, notamment au sein de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de la KFOR, et causant de nombreux dégâts matériels. Les responsables doivent être traduits en justice. Il ne faut pas laisser l'impunité s'installer au Kosovo.

Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et leur exprimons toute notre solidarité.

Face à ces actes de violence, qui paraissent aujourd'hui incontrôlables, nous ne pouvons et ne devons pas interpréter à la hâte leurs motivations profondes ni ralentir les efforts que nous déployons en vue d'aboutir à un Kosovo multiethnique, démocratique et capable d'intégrer l'ensemble de sa population, conformément à la résolution 1244 (1999).

Nous sommes préoccupés par les répercussions politiques susceptibles de résulter de ces troubles répréhensibles. C'est pourquoi, nous demandons à toutes les parties concernées de renoncer à tout comportement belliqueux et de régler le différend avec les moyens pacifiques et démocratiques dont elles disposent.

Il est impératif que les armes se taisent et que le dialogue soit renoué. Tant qu'il n'y aura pas de dialogue constructif entre Belgrade et Pristina, entre la MINUK et l'Assemblée du Kosovo, il sera difficile d'obtenir des résultats concrets face aux grands défis à relever. Pire, l'absence d'un tel dialogue compromettra la réalisation du plus important des objectifs, qui est de permettre à chaque habitant du Kosovo de vivre dans sa patrie dans la dignité, en toute liberté et en toute sécurité.

Pour terminer, nous exprimons une nouvelle fois notre appui au Représentant spécial du Secrétaire général et au personnel de la MINUK ainsi que notre adhésion au principe du maintien d'une stratégie fondée sur le principe des « normes avant le statut ».

**M. Zhang Yishan** (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir organisé à point nommé cette séance qui s'imposait.

La délégation chinoise souhaite la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro ainsi qu'à son homologue de l'Allemagne.

Nous saluons également la présence parmi nous du Secrétaire général.

La délégation chinoise est bouleversée par les événements graves et sanglants qui ont lieu depuis quelques jours à Mitrovica et dans d'autres villes du Kosovo, faisant de nombreux morts et blessés. Nous condamnons ces actes de violence dans les termes les plus énergiques. Je voudrais profiter de l'occasion pour adresser nos sincères condoléances aux familles des victimes. Nous exhortons les communautés albanaise et serbe du Kosovo à faire preuve de la plus grande retenue possible afin d'éviter que la situation ne s'aggrave.

Ces événements tragiques montrent que, près de cinq ans après l'adoption de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, la situation au Kosovo reste extrêmement fragile et qu'il reste un long chemin à parcourir avant d'arriver à la paix, à la stabilité, à l'harmonie interethnique et à une coexistence pacifique au Kosovo. Pour y parvenir, il faut que la communauté internationale, le Gouvernement de la Serbie-et-Monténégro et les institutions provisoires d'administration autonome redoublent d'efforts.

Nous nous félicitons de la déclaration commune qui a été prononcée, le 17 mars, au nom de la MINUK, des institutions provisoires d'administration autonome, des dirigeants politiques et des autres parties prenantes. Nous appuyons tous les efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général, par la MINUK et par la KFOR afin de recouvrer la stabilité. Nous formons le vœu sincère que les institutions provisoires d'administration autonome et les autres parties travailleront en étroite collaboration afin d'empêcher que de tels événements ne se reproduisent.

**M. Motoc** (Roumanie) (*parle en anglais*) : Les autorités roumaines sont très préoccupées par ce qui se passe depuis quelques jours au Kosovo. Je pense que tous les pays de notre région partagent cette profonde inquiétude. De plus, nous souscrivons pleinement à la déclaration de l'Union européenne, au sein de laquelle nous avons le statut de pays associé.

Nous pensons que la gravité de la situation est parfaitement mise en évidence par la participation à cette séance du Vice-Chancelier allemand, M. Joshka Fischer, et du Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Goran Svilanovic. Ma délégation se réjouit de la présence du Secrétaire

général, M. Kofi Annan, à cette importante séance du Conseil de sécurité.

Avant toute chose, il faut que la violence cesse immédiatement. Le Représentant spécial du Secrétaire général, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la KFOR peuvent compter sur notre appui total pour utiliser les capacités et les pouvoirs dont ils disposent afin de rétablir le calme et de protéger les Kosovars, indépendamment de leur origine ethnique. Nous accueillons avec satisfaction la décision prise par l'OTAN d'envoyer des renforts au Kosovo, preuve que l'Alliance a la volonté et les moyens de s'acquitter de sa mission au Kosovo. Nous jugeons inacceptable toute attaque dirigée contre les troupes de la KFOR et le personnel de la MINUK. Les auteurs de telles attaques et de tout acte de violence perpétré au Kosovo doivent être le plus rapidement possible traduits en justice.

La Roumanie déplore vivement les morts et les blessés de ces derniers jours au Kosovo, notamment les pertes subies au sein de la KFOR et de la police civile internationale de la MINUK. Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et l'expression de notre sympathie et de notre soutien aux blessés.

La Roumanie est également indignée et déçue de cette manifestation massive de haine ethnique au Kosovo, à un moment où nos espoirs étaient tournés vers une application résolue des normes mises au point par la communauté internationale. Les événements déplorables et tragiques survenus au Kosovo sont la preuve indubitable que la communauté internationale doit rester concentrée sur ses objectifs et résolue dans son action, et qu'il faut accorder la plus haute priorité au respect de la primauté du droit, aux conditions de sécurité de toutes les minorités ethniques et à la poursuite des auteurs de tous ces actes criminels. Tant que nous n'aurons pas progressé réellement sur ces points, il n'est même pas envisageable de régler efficacement les autres problèmes du Kosovo.

En revanche, nous ne devons pas laisser s'envoler cinq années d'efforts acharnés au Kosovo. Une fois la situation normalisée, il importera de tirer les enseignements qui s'imposent de tous ces événements, au sein de toutes les parties concernées, mais la communauté internationale ne doit pas se laisser détourner de son objectif fondamental, à savoir l'instauration d'un Kosovo multiethnique démocratique et stable, conformément à la résolution 1244 (1999).

Un retour vers le passé est en effet impensable, tout comme un recul face aux extrémistes.

Les dirigeants politiques du Kosovo doivent exercer leur autorité sur la population telle qu'elle a été établie démocratiquement, afin de protéger sans équivoque toutes les minorités ainsi que leur très important patrimoine historique, culturel et religieux. Il s'agit là d'une question d'importance fondamentale pour les Européens et nous voulons être sûrs que la société kosovare en sera également consciente et respectueuse à l'avenir.

Comme je l'ai déjà dit, la Roumanie reste totalement engagée, dans l'action politique comme de façon très concrète, dans le processus de stabilisation du Kosovo et nous sommes fiers de pouvoir dire, à cet égard, qu'un détachement de gendarmes roumains s'est montré digne de la situation et de ses responsabilités en contribuant, hier, à rétablir le calme à Mitrovica, aux côtés de ses collègues des contingents multinationaux de la KFOR et de la MINUK.

**M. Cunningham** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je me joins, bien sûr, à vous, Monsieur le Président pour souhaiter la bienvenue à nos côtés au Secrétaire général, au Ministre des affaires étrangères de Serbie-et-Monténégro ainsi qu'au Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne pour cette réunion du Conseil de sécurité.

Les événements survenus au Kosovo menacent la sécurité du Kosovo et de la région tout entière. Il s'agit des incidents les plus graves sur le plan de la sécurité depuis l'intervention de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en 1999. Il faut y mettre fin et ne pas permettre qu'ils se reproduisent. Les États-Unis appuient sans réserve les efforts énergiques déployés par la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Holkeri, en vue de rétablir l'ordre et de calmer la situation. La KFOR, aux côtés de la police civile internationale et de la force de protection du Kosovo, oeuvre avec acharnement à cette fin. Les auteurs des actes de violence commis, de part et d'autre, doivent être traduits en justice.

Mon gouvernement condamne catégoriquement ces graves actes de violence au Kosovo. Il est tragique qu'un nombre encore inconnu de personnes, peut-être 20 ou plus, Serbes et Albanais de souche, aient été tués dans ces incidents et beaucoup d'autres blessés. Des églises et des maisons ont été brûlées. Les États-

Unis adressent leurs sincères condoléances aux familles de tous ceux qui ont perdu la vie ou qui ont été blessés au Kosovo ces derniers jours, ou qui ont perdu des biens. Nous condamnons également les attaques perpétrées contre la présence internationale, qui sont totalement inacceptables et doivent cesser. Nous engageons chacun au Kosovo à rétablir immédiatement le calme, à respecter l'ordre public, à rentrer chez soi, à mettre un terme aux destructions de sites historiques, religieux et culturels, à lever les barrages des artères de communication et à appuyer les efforts de la KFOR et la police civile internationale. Nous exhortons également la population et le Gouvernement de la Serbie-et-Monténégro à continuer d'appuyer nos efforts pour rétablir le calme au Kosovo et mettre un terme aux incendies de sites religieux en Serbie.

Le peuple kosovar n'a d'autre issue viable que de répondre à l'appel à un retour au calme et à l'ordre lancé hier conjointement par la MINUK et les dirigeants des institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo. L'instauration d'un état de droit est une condition essentielle pour l'avenir. Nous exhortons les dirigeants des institutions provisoires d'administration autonome de toutes les communautés à continuer de demander à ceux qu'ils représentent de s'abstenir de toute violence, sans exception et sans condition.

Les autorités de mon pays m'ont demandé de conclure par un appel aux dirigeants du Kosovo; ils doivent comprendre que la cessation totale des violences est la condition *sine qua non* de toute décision de notre part au sujet du statut politique du Kosovo. Cela ne peut passer, en effet, par la violence.

**M. Gaspar Martins** (Angola) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions infiniment, Monsieur le Président, d'avoir convoqué à point nommé cette séance sur le Kosovo. Nous saluons tout particulièrement la présence du Secrétaire général, M. Kofi Annan, ainsi que du Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères allemand, M. Joschka Fischer, et du Ministre des affaires étrangères de Serbie-et-Monténégro, M. Goran Svilanovic.

Les événements du Kosovo, survenus contre toute attente, menacent de remettre en question les années de travail dévoué et acharné du personnel de consolidation de la paix et l'énorme investissement financier, humain et politique consenti par la communauté internationale en faveur de la paix.

Lorsque, il y a quelques semaines, le Conseil a examiné le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2004/71), et que nous avons écouté la déclaration du chef de la mission, nous étions loin de nous attendre à ce qui se passe aujourd'hui. Malgré les difficultés et la conscience que nous avions du long chemin qui restait à parcourir avant l'avènement d'une société démocratique et multiethnique au Kosovo, nous étions rassurés par le fait que des progrès réels avaient été réalisés et que les objectifs fixés par la communauté internationale à cette fin pourraient être atteints dans un avenir prévisible. Les événements préoccupants que connaît en ce moment le Kosovo appellent une condamnation dans les termes les plus énergiques. Ils sont une mise en garde pour la communauté internationale.

À la dernière réunion du Conseil sur la question du KOSOVO (cf. S/PV.4910), le Ministre délégué aux affaires étrangères de Serbie-et-Monténégro a attiré notre attention sur un certain nombre de faits, notamment : la réduction des crimes motivés par des considérations ethniques mais aussi l'impunité dont bénéficient leurs auteurs; le nombre décourageant des retours de personnes déplacées; le manque de volonté politique de mettre en place les conditions d'une participation effective des Serbes du Kosovo au processus politique. Le Ministre délégué considérait que les principales tâches de la MINUK devraient être de mettre en place des conditions viables pour l'avènement d'un Kosovo multiethnique, où toutes les communautés puissent vivre librement et accéder équitablement aux institutions. Je rappelle ces faits, qui nous permettent de nous rendre compte que quelque chose se préparait déjà, et que le Conseil devait être sur ses gardes.

Pour ma délégation, la gravité de la situation ne doit pas être synonyme de désespoir. L'engagement de la communauté internationale au Kosovo doit se poursuivre et la stratégie suivie – la politique des « normes avant le statut » – est juste, et susceptible de porter ses fruits, moyennant la détermination et la prudence nécessaires.

Les événements qui se déroulent actuellement montrent que l'objectif ultime est loin d'être atteint, mais nous restons persuadés que la population du Kosovo saura, avec l'aide de la communauté internationale, atteindre les objectifs fixés dans la résolution 1244 (1999).

Avant de terminer, j'exprime mes condoléances et ma sympathie aux familles des victimes et mes encouragements à tous ceux qui luttent pour que la population connaisse un avenir meilleur et pour un Kosovo démocratique et multiethnique.

Je termine en exprimant le plein appui de ma délégation au Représentant spécial, à la MINUK et à la KFOR dans les efforts qu'ils déploient pour stabiliser la situation au Kosovo.

**Sir Emyr Jones Parry** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer à la déclaration que prononcera ultérieurement l'Ambassadeur Ryan au nom de l'Union européenne, aux observations formulées par tous ceux qui ont appelé à la cessation de la violence et à ceux qui ont exprimé leurs condoléances aux victimes et à leurs familles. Et comme d'autres, le Royaume-Uni se félicite vivement de la présence du Secrétaire général et des deux Ministres à ce débat qui revêt une haute importance.

Hier a marqué un jour noir pour le Kosovo. À mesure que la violence interethnique se propageait, un retour en arrière se produisait. La vérité est que le Kosovo a un passé bien trop chargé. Il y a eu trop d'effusions de sang interethnique dans la province. Cependant, le Kosovo n'a pas d'autre choix que d'aller de l'avant. À court terme, ses dirigeants doivent non seulement condamner les actes de violence : ils doivent user activement de leur influence pour oeuvrer avec la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la KFOR au rétablissement de l'ordre.

C'est le moment d'inciter au calme, et pas celui de la rhétorique ou des comportements irresponsables. C'est le moment de lancer une action mesurée et bien pesée, et pas de manifester son impétuosité. C'est le moment pour les différentes communautés de faire preuve de solidarité et pas d'accentuer les divisions. Et c'est le moment d'affirmer le caractère démocratique de la province, et pas l'occasion de provoquer une anarchie ou une émeute. Enfin, je pense que c'est le moment pour Pristina et Belgrade d'engager un dialogue constant et amélioré.

À la demande du Secrétaire général de l'OTAN, le Royaume-Uni déploie actuellement un bataillon d'avant-garde au Kosovo. C'est la Force de réserve opérationnelle, et elle arrivera dès ce soir. Elle amorcera son déploiement pour aider à stabiliser la situation sur le terrain.

Mais, dans une perspective plus lointaine, la résolution 1244 (1999) dresse un tableau pour l'avenir. Elle présente une vision claire pour le Kosovo. Elle offre une chance aux dirigeants du Kosovo. La communauté internationale a investi énormément dans cet avenir et dans cette vision d'un Kosovo tolérant, multiethnique et démocratique. La MINUK, le Représentant spécial Holkeri et la KFOR jouissent du plein appui du Gouvernement britannique dans leurs efforts pour atteindre ces objectifs.

C'est la raison pour laquelle le Conseil a approuvé le document « Normes pour le Kosovo » et le mécanisme d'évaluation. Cela reste la seule voie possible pour le Kosovo. Il ne faudra pas laisser ceux qui tentent de faire dérailler le processus l'emporter ni les auteurs des actes de violence réussir à précipiter les négociations sur le statut définitif – bien au contraire. La communauté internationale est en droit d'attendre et d'exiger la mise en oeuvre de ces normes, d'appeler à une cessation de la violence et d'insister pour que le Kosovo, ses institutions et l'ensemble de sa population renouvellent leur attachement à l'état de droit, à la coexistence tolérante des communautés et à la construction d'un avenir démocratique véritable pour la province.

**M. Adechi** (Bénin) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat pour nous permettre d'examiner la situation tragique qui prévaut au Kosovo. Ma délégation voudrait dire toute son appréciation au Secrétaire général, dont la présence parmi nous en ces heures critiques pour l'avenir du Kosovo démontre son engagement personnel en faveur d'une action rapide et concertée de la communauté internationale face aux derniers développements dont nous venons d'être saisis.

Je voudrais également saluer la présence à cette séance du Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro et du Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne.

Les événements tragiques, que nous réprouvons, prouvent que le processus de réconciliation des communautés ethniques qui vivent au Kosovo a encore du chemin à faire. Le moins que l'on puisse dire est que la confiance entre les deux communautés n'est pas encore entièrement établie et que, bien au contraire, la méfiance est si profonde que le moindre incident est susceptible de provoquer une éruption de violence, avec des conséquences incalculables pour l'avenir du

processus de construction, au Kosovo, de l'état de droit. Le Bénin condamne énergiquement les actes de violence et les pratiques d'épuration ethnique de même que les atteintes à l'intégrité des missions internationales opérant au Kosovo. Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes.

Les dommages subis par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la KFOR sont totalement inacceptables, comme le sont aussi les pertes en vies humaines enregistrées dans les deux communautés ainsi que les destructions de biens matériels et culturels, qui constituent une atteinte grave contre le patrimoine commun de l'humanité. Tous ces actes engagent la responsabilité personnelle de leurs auteurs. La communauté internationale devra également veiller à ce qu'aucun crime, aucune violation des droits de l'homme commis au Kosovo ne reste impuni.

Nous pensons qu'il est urgent, dans les circonstances actuelles, que le Conseil envoie un message fort aux communautés serbe et albanaise du Kosovo pour les inviter à la plus grande retenue. Le caractère multiethnique, la tolérance et l'égalité des droits pour toutes les communautés doivent être respectés. Les actes d'intimidations et de violences intercommunautaires entravent la réalisation d'un Kosovo démocratique et respectueux de l'état de droit. Il y a donc lieu de mettre tout en oeuvre pour prévenir une nouvelle catastrophe humanitaire.

Nous appuyons à cet égard les efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général, qui doit exercer toute l'autorité dont il est investi au Kosovo pour empêcher une escalade de la violence et une catastrophe humanitaire dans la province. Nous appuyons également les mesures de renforcement pour établir l'ordre et le calme.

Cela dit, il y a lieu de mettre davantage l'accent au Kosovo sur les mesures de nature à renforcer la confiance entre les deux communautés et à promouvoir la réconciliation des groupes ethniques et renforcer l'autorité des institutions démocratiques mises en place, ce par une application rigoureuse des normes établies par la communauté internationale avant la définition du statut définitif de la province.

**M. Sardenberg** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance, qui vient à point nommé. Je voudrais saluer la présence du Secrétaire général à

cette occasion, et j'adresse nos salutations aux Ministres des affaires étrangères de l'Allemagne et de la Serbie-et-Monténégro.

Alors que les coups de feu et les explosions retentissent à nouveau dans les rues de Mitrovica et dans de nombreuses autres localités, le Brésil partage l'indignation et la tristesse de la communauté internationale face à une nouvelle vague d'intolérance, de vengeance et de violence ethnique dans cette partie du monde.

Les forces de maintien de la paix et de police internationale ont réagi promptement afin de désamorcer les émeutes d'hier. Malheureusement, leurs efforts n'ont pas pu éviter l'escalade de la violence qui a causé la mort de civils et fait des centaines de blessés. En outre, et ce, à notre profond regret, elles sont devenues les victimes d'une violence aveugle, puisqu'un certain nombre de soldats de la KFOR et des membres de la police civile de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) se sont retrouvés parmi les blessés.

Nous comptons que ceux qui sont responsables de tels actes seront traduits en justice et que le déploiement de trois nouvelles unités de maintien de la paix viendra renforcer la capacité de la KFOR et de la MINUK de prévenir de nouveaux affrontements.

Par son travail sans relâche au Kosovo au cours des cinq dernières années, l'Organisation des Nations Unies a permis de lutter contre les fléaux que sont la criminalité, la terreur et le nettoyage ethnique. Il est décourageant de voir que, malgré cette vigoureuse action, la situation risque à nouveau de basculer dans, les émeutes et le chaos. Il s'agit là, sans l'ombre d'un doute, des plus graves troubles que la province ait connu depuis la fin du conflit en 1999, comme de nombreux orateurs l'ont souligné avant moi.

Notre délégation a réaffirmé à de nombreuses reprises l'engagement du Brésil en faveur d'un Kosovo stable, démocratique, pacifique et pluriethnique. Nous soutenons fermement les initiatives conjointes visant à promouvoir la réconciliation et la stabilité. Nous sommes convaincus que la protection complète des droits de l'homme est une condition indispensable à une paix qui repose sur le droit international. Le Brésil reste favorable à la pleine application de la résolution 1244 (1999) et de la politique des « normes avant le statut », comme étant le seul choix raisonnable pour un Kosovo et pacifique.

Nous condamnons toute forme de brutalité motivée par la haine ethnique. En ce sens, nous joignons notre voix à celle du Secrétaire général, dans sa forte condamnation des incidents et son appel à mettre fin immédiatement à la violence ethnique. Nous soutenons aussi pleinement le travail du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Harri Holkeri.

Cette inquiétante flambée de violence exige une réaction adéquate et vigoureuse de la communauté internationale. Elle nous rappelle que de nombreux problèmes majeurs restent en suspens. Pourtant, aucun progrès réel ne sera possible sans une action déterminée de toutes les parties en présence, y compris les autorités locales aussi bien à Pristina qu'à Belgrade.

Le seul moyen de bâtir une société véritablement pluriethnique est d'assurer la participation aux processus de décision de tous les individus et groupes, y compris toutes les minorités. La responsabilité de veiller à ce que le Kosovo ne soit pas à nouveau embrasé par le conflit repose en définitive sur le peuple kosovar et ses responsables politiques : leur respect des institutions provisoires, leur engagement pacifique dans le processus politique et leur volonté de lutter contre la corruption et d'adopter les réformes économiques nécessaires détermineront leur capacité de trouver un moyen de sortir de l'impasse actuelle.

**M. Arias** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je tiens à exprimer ma reconnaissance pour la présence parmi nous des Ministres des affaires étrangères de l'Allemagne et de la Serbie-et-Monténégro, ainsi que du Secrétaire général.

Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration qui va être faite ultérieurement par la présidence de l'Union européenne.

Nous condamnons fermement les affrontements qui ont eu lieu au Kosovo, qui ont causé un grand nombre de morts et de blessés, ainsi que les attaques dirigées contre les représentants des organisations internationales au Kosovo. Nous appelons toutes les communautés du Kosovo à mettre un terme à la violence et à revenir au dialogue et à la négociation comme moyen de résoudre leurs différends.

Enfin, nous réaffirmons notre conviction que la résolution 1244 (1999) constitue le seul cadre juridique approprié pour la mise en place d'une société démocratique et pluriethnique au Kosovo.

**M. Akram** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous tenons à vous remercier d'avoir convoqué cette séance sur les événements graves qui se déroulent au Kosovo. Nous sommes reconnaissants de la présence du Secrétaire général et de la déclaration éloquente qu'il a faite devant le Conseil cet après-midi. Je tiens aussi à saluer chaleureusement la participation, à la présente séance, des Ministres des affaires étrangères, Fischer, de l'Allemagne, et Svilanovic, de la Serbie-et-Monténégro.

Le Pakistan condamne dans les termes les plus fermes la violence à Mitrovica et dans d'autres parties du Kosovo, particulièrement la perte de vies humaines, et notamment la mort d'enfants innocents. Nous condamnons aussi les attaques visant le personnel de la Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la KFOR, ainsi que celles prenant pour cible des édifices religieux, et nous exigeons qu'il soit mis fin à de tels actes. Comme d'autres avant nous, nous demandons que des enquêtes judiciaires fassent toute la lumière sur l'origine de ces événements inquiétants et que les responsables soient traduits en justice.

Le Pakistan appuie pleinement le travail du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Holkeri, et l'appel lancé par le Secrétaire général pour tenter de rétablir le calme et la stabilité.

Les événements inquiétants qui se produisent au Kosovo soulignent l'urgence qu'il y a à soutenir l'état de droit, à assurer la sécurité de toutes les communautés ethniques et à traduire en justice tous ceux qui participent à des actes criminels. Comme d'autres avant nous, nous appelons toute la population kosovare à s'adresser aux autorités légitimes et reconnues, y compris la MINUK et les institutions provisoires, pour résoudre ses griefs. Nous convenons également que la mise en place d'une société pluriethnique, tolérante, démocratique et pacifique reste un objectif fondamental dans le cadre de l'application de la résolution 1244 (1999).

Les troubles actuels sont les pires que le Kosovo ait connus depuis 1999. Nous devons nous interroger sérieusement sur les raisons pour lesquelles ils ont éclaté. Nous devons nous demander si l'approche que nous avons suivie jusqu'à présent doit être adaptée. Nous devons prendre note du fait, porté à notre attention aujourd'hui, que bon nombre de Kosovars

jugent que la communauté internationale ne prend pas de mesures crédibles en vue de parvenir à une solution définitive et durable.

Notre objectif fondamental doit être de s'attaquer aux causes profondes des tensions et conflits au Kosovo. À ce propos, j'aimerais terminer en proposant au Conseil quelques observations sur les mesures à prendre pour résoudre ce problème.

Premièrement, il faut faire pression sur toutes les parties pour qu'elles contrôlent les extrémistes en leur sein et qu'elles garantissent que de telles violences, surtout à l'encontre de civils innocents, y compris des femmes et des enfants, ne seront plus tolérées.

Deuxièmement, il faut intensifier les mesures de sécurité visant ces éléments extrémistes, ainsi que le crime organisé qui les nourrit, y compris – autant que faire se peut – en contrôlant les frontières du Kosovo.

Troisièmement, il faut préparer sérieusement le terrain pour le processus pacifique, juridique et démocratiquement mis en place qui permettra de résoudre la question du statut final du Kosovo. Sans évolution vers un tel processus, la solution aux problèmes du Kosovo risque de continuer à nous échapper.

**M. Baja** (Philippines) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous remercions d'avoir convoqué la séance de cet après-midi, et nous sommes reconnaissants au Secrétaire général pour son exposé complet et enrichissant. Nous sommes honorés de la présence parmi nous des Ministres des affaires étrangères de l'Allemagne et de la Serbie-et-Monténégro.

Hier, le Kosovo est redevenu une zone de guerre, lorsque l'ancienne animosité ethnique entre les Serbes et les Albanais s'est de nouveau déchaînée, répandant la mort et la destruction dans les pires scènes de violence enregistrées depuis que la communauté internationale s'est interposée, il y a cinq ans, pour mettre fin à un conflit sanglant qu'aucune des deux parties ne semble disposée à pardonner ni oublier.

Nous condamnons la violence, qui a occasionné, selon les informations disponibles ce matin, 31 morts et plus de 200 blessés, y compris 11 soldats de la paix et 61 agents de police. Ce ne sont là que des chiffres provisoires. Le bilan des morts et des blessés va sans doute encore s'aggraver. L'étendue des dégâts matériels n'a pas encore été évaluée, mais nous savons

qu'un grand nombre de maisons et d'édifices publics ont été incendiés par des foules déchaînées dans tout le pays. Nous avons été informés par notre ambassade à Budapest que même les locaux du contingent de police philippin au Kosovo ont été incendiés et pillés.

Ma délégation se joint au reste du Conseil de sécurité pour exprimer son indignation devant ces actes de violence choquants, qui ont porté un rude coup aux efforts de la communauté internationale en vue de faire naître un Kosovo tolérant, pluriethnique et démocratique. De tels débordements de violence ethnique n'ont aucune place dans l'avenir du Kosovo. Cette violence doit cesser, et doit cesser maintenant.

Ce qui s'est passé au Kosovo hier est en effet très regrettable. Il y a quelques semaines à peine, nous avons entendu le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Harri Holkeri, nous dire comment le Kosovo s'acheminait, lentement mais sûrement, sur la voie que la communauté internationale voulait qu'il prenne. Il est également regrettable que ces actes de violence soient survenus quelques jours seulement après que M. Holkeri a annoncé la tenue d'élections en octobre et quelques jours après la visite du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Marie Guéhenno.

Les actes de violence d'hier seraient peut-être l'expression spontanée d'une colère et d'une frustration collectives, mais nous devons également prendre note du fait qu'il a fallu un certain temps pour que ces sentiments se développent et qu'il y a eu des avertissements. Avant les actes de violence d'hier, certains signes indiquaient que le Kosovo continuait de connaître la situation explosive qui a toujours été la sienne.

Ces actes de violence ont asséné un coup sévère aux efforts visant à instaurer la paix et la stabilité au Kosovo. Ce qui s'est passé hier devrait nous inciter à ré-examiner la situation et, le cas échéant, à faire des ajustements. Nous devons réexaminer la situation et nous demander si l'on aurait pu prévenir ces actes de violence. L'objectif n'est pas d'accuser qui que ce soit, mais de trouver une réponse appropriée pour empêcher que de tels incidents se reproduisent. Ce qu'il faut faire immédiatement, c'est rétablir l'ordre. La communauté internationale doit prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que l'état de droit règne au Kosovo et que des éléments tant internes qu'externes n'aient plus l'occasion de semer la discorde dans la province

pour faire avancer leur programme. Il faut que les Serbes et les Albanais du Kosovo fassent montre de retenue et évitent toute action qui provoquerait de nouveaux désordres. Il faut prendre des mesures appropriées pour veiller à ce que les responsables de cette dernière flambée de violence soient traduits en justice.

Nous nous associons à tous ceux qui appellent les Kosovars et leurs dirigeants à déployer tous les efforts possibles pour appliquer les « Normes pour le Kosovo », sans oublier toutefois que les efforts en faveur de la paix ne sauraient être mis en oeuvre en tant que projet politique, même par les personnes les mieux intentionnées du monde – ou les mieux armées – si le terrain n'est pas préparé comme il se doit.

**M. Baali** (Algérie) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir organisé cette réunion d'urgence suite à la grave détérioration de la situation sécuritaire au Kosovo, et remercier le Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro d'avoir tenu à faire le déplacement jusqu'à New York et à partager avec le Conseil ses vues sur le Kosovo.

Mon pays suit avec une profonde inquiétude l'évolution de la situation au Kosovo après les actes de violence provoqués par les affrontements interethniques entre Albanais et Serbes du Kosovo qui ont fait 22 morts et plusieurs centaines de blessés. Mon pays condamne ces actes de violence qui risquent, si on n'y prend garde, d'attiser les rivalités interethniques, d'aggraver le sentiment de coupure et de brisure entre les communautés kosovares et de relancer la logique de l'affrontement qui avait conduit le pays au bord de la catastrophe, tout comme ils risquent de compromettre tout ce qui a été patiemment et laborieusement réalisé au Kosovo.

Mon pays appelle, en conséquence, toutes les parties à mettre fin à ces affrontements meurtriers et à oeuvrer collectivement pour le retour au calme et l'amélioration de la situation sécuritaire. Le maintien de l'ordre et le retour à la normalité au Kosovo sont aussi la responsabilité de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de la Force de paix au Kosovo (KFOR). Cette responsabilité doit être pleinement assumée. Les renforts dépêchés au Kosovo pour tenter de maîtriser la situation et de rétablir le calme dans la province sont, de ce fait, fort encourageants. L'enquête menée actuellement par la police visant à déterminer les

responsabilités de ces affrontements et à traduire leurs auteurs devant la justice aidera à faire prévaloir la retenue et à faire cesser ces heurts.

Cette brusque flambée de violence est d'autant plus regrettable qu'elle intervient au lendemain des remarquables progrès réalisés et de l'amélioration notable des conditions politiques et opérationnelles au Kosovo, et au moment où sont déployés d'intenses efforts en vue de faire avancer le processus d'édification d'un Kosovo multiethnique, tolérant, démocratique et prospère où prévaut l'état de droit et où sont respectés les droits de l'homme.

Ceci dit, ces douloureux incidents sont venus révéler la persistance des clivages ethniques et renforcer, dans le même temps, notre profonde conviction qu'il n'y a pas d'alternative à une société multiethnique et tolérante au Kosovo. Les Kosovars n'ont d'autres choix que de vivre ensemble en harmonie et en paix avec eux-mêmes. L'intégration multiethnique au Kosovo requiert, à l'évidence, que soient promues la réconciliation et la compréhension entre les différentes communautés kosovares et que soient dépassés les divergences et les ressentiments résultant de la période des affrontements. La réconciliation entre toutes les composantes de la société kosovare demeure la clef de tout progrès dans cette voie. Cette dimension devra, dorénavant, constituer l'une des plus hautes priorités de la communauté internationale qui devra apporter tout son appui au processus de réconciliation.

Pour terminer, je souhaiterais saisir cette occasion pour exprimer notre plein soutien aux efforts de la MINUK et de la KFOR ainsi qu'aux autorités provisoires en vue de rétablir la stabilité et de permettre le retour au calme au Kosovo.

**M. Gatilov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous aussi, nous nous félicitons de la présence parmi nous du Secrétaire général et des Ministres des affaires étrangères de l'Allemagne et de la Serbie-et-Monténégro. Leur participation confirme toute l'importance de ce débat.

La Russie suit avec inquiétude l'évolution de la situation au Kosovo. Une brusque flambée de violence intercommunautaire a fait de nombreuses victimes – des morts et des blessés – y compris parmi le personnel de la communauté internationale présente au Kosovo. L'ampleur de la violence, qui semble avoir d'abord été le fait de représentants de la communauté

albanaise kosovare contre des minorités ethniques et des membres de la communauté internationale nous autorise à dire qu'il s'agit là d'une action concertée visant à expulser de la région la population non albanaise. D'après les informations qui nous parviennent, la situation dans la province continue de s'aggraver, en particulier dans la région de Kosovska-Mitrovica. Là, des Albanais du Kosovo se rassemblent autour des ponts de l'Ibar. Ils construisent des abris en vue d'une offensive éventuelle. Les Serbes craignent fort que le contingent de la Force de paix au Kosovo (KFOR) déployé dans cette zone ne soit pas en mesure d'empêcher que la situation ne se dégrade. Le Conseil de sécurité ne peut rester passif.

Le principal défi à l'heure actuelle est de mettre un terme à la violence, de stabiliser au mieux la situation, de donner à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et à la KFOR la possibilité de rétablir l'ordre dans la région. Nous sommes convaincus que si nous ne prenons pas rapidement des mesures décisives pour rétablir l'ordre, il existera véritablement le danger que le processus de paix sera compromis, alors que la communauté internationale a eu tant de mal à le mettre au point.

Nous sommes vivement préoccupés par l'ampleur de la violence et la rapidité avec laquelle elle s'est propagée sur l'ensemble du territoire de la province. À notre avis, ceci témoigne encore une fois de la fragilité et de l'instabilité de la paix au Kosovo et de tout ce qu'il y a encore à faire pour établir la confiance entre les groupes ethniques de la région. Mais pour l'instant, nous nous devons de constater que le processus d'édification d'une société multiethnique au Kosovo, conformément à la résolution 1244 (1999), s'est non seulement embourbé, mais qu'en fait, il se retrouve à la case départ.

La Russie a parlé à plusieurs reprises de la nécessité d'une approche multilatérale pour régler la question kosovare, réclamant une solution aux problèmes socioéconomiques ainsi qu'une sécurité égale pour tous les habitants de la région et le plein respect de leurs droits politiques et de leurs libertés. Comment peut-on parler de l'application du plan « Normes pour le Kosovo » approuvé par la communauté internationale, alors qu'en fait, une des parties viole ouvertement ces normes? Nous jugeons indispensable que le Conseil de sécurité exige avec fermeté des parties au conflit et avant tout, de la

majorité albanaise du Kosovo, qu'elles mettent immédiatement fin à ces actes de violence.

La MINUK et la KFOR doivent prendre d'urgence de nouvelles mesures pour rétablir sans condition l'ordre et la légalité et garantir la sécurité des représentants de toutes les communautés ethniques de la province.

Compte tenu de tous ces éléments, la délégation russe est prête à appuyer le projet de déclaration du Président en tant que message fort envoyé à la partie albanaise du Kosovo, qui est la principale responsable des violences interethniques actuelles. La Fédération de Russie, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, est prête, quant à elle, à participer activement à la recherche d'une solution au problème du Kosovo.

**Le Président :** Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Comme les autres membres du Conseil de sécurité qui se sont exprimés avant moi, je voudrais d'abord me féliciter de la participation à notre débat du Secrétaire général, du Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro et du Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne. Leur participation témoigne bien de la gravité de la situation.

Je m'associe à l'intervention que prononcera dans quelques instants le Représentant permanent de l'Irlande au nom de l'Union européenne, et je me contenterai de brefs commentaires.

La France condamne avec la plus grande fermeté les affrontements meurtriers qui ont eu lieu hier au Kosovo entre les communautés serbe et albanaise. Nos premières pensées vont aux familles des victimes.

Les violences ont aussi visé la présence internationale au Kosovo qui oeuvre au service de la paix, de la stabilisation et de la reconstruction. Une douzaine de soldats de la KFOR ont été blessés. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a aussi été prise à partie. Plusieurs de ses bâtiments et véhicules ont été incendiés. Cette flambée de violence représente le plus grand défi à la communauté internationale depuis 1999 au Kosovo.

Quelles qu'en soient les causes, le recours à de tels actes de violence est intolérable. Les violences interethniques et les violences contre la KFOR et la

MINUK sont inacceptables. Elles doivent cesser immédiatement. Les responsables doivent être arrêtés et traduits en justice.

Nous demandons instamment à tous les responsables politiques du Kosovo, albanais et serbes, de faire preuve de responsabilité et d'appeler la population à la cessation immédiate des violences et au retour au calme. Il leur appartient d'oeuvrer conjointement, sans esprit de confrontation, pour mettre fin à ces violences.

La France accorde la plus grande importance à la mise en oeuvre pleine et entière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Les « Normes pour le Kosovo » permettront seules à celui-ci de se rapprocher de l'Europe; le respect de la multiethnicité est l'une des conditions essentielles de cette perspective et ne peut en aucun cas être remis en cause par la violence.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Albanie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Nesho** (Albanie) (*parle en anglais*) : Le Gouvernement albanais suit avec grande inquiétude les derniers événements au Kosovo. Nous regrettons profondément la récente détérioration de la situation ainsi que les pertes en vies humaines. Face à ces récents incidents déplorables, je tiens à réaffirmer la ferme opposition du Gouvernement albanais à la violence et aux actes de violence quelles qu'en soient les motivations. Nous condamnons vigoureusement cette violence, qui est inacceptable et dommageable.

Ces événements vont à l'encontre de la tendance générale vers une société démocratique et multiethnique au Kosovo. Ils vont à l'encontre de la volonté générale des Kosovars d'édifier une société libre et ouverte dans laquelle la primauté du droit ne cède pas le pas à la violence du passé et à la haine ethnique.

Le Gouvernement albanais souligne que la situation de violence menace le processus de démocratisation et de réconciliation au Kosovo et qu'elle doit immédiatement cesser. Nous exhortons tous les ressortissants du Kosovo à faire preuve de maturité, à garder leur calme et à coopérer, en toute confiance, avec les autorités locales et internationales légitimes, à savoir la Mission d'administration

intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la KFOR, en vue de rétablir l'ordre public. Nous sommes convaincus qu'ils y parviendront.

La MINUK et la KFOR ont accompli une tâche admirable au Kosovo, en créant des institutions démocratiques, en accroissant la stabilité et, finalement, en jetant les bases d'une société multiethnique. L'application des normes énoncées par le Conseil de sécurité traduit la détermination de la communauté internationale à créer la société future du Kosovo. La MINUK et ses activités ne doivent pas être jugées à travers le prisme des intérêts de ceux qui s'estiment frustrés et qui ne peuvent pas opérer selon ses directives. Elles ne doivent pas non plus être jugées en fonction des intérêts de ceux qui entretiennent les structures parallèles pour défier l'autorité de la Mission. Nous sommes pleinement convaincus que la MINUK continuera de jouer un rôle crucial et central au Kosovo et qu'elle y remplira son mandat avec succès.

Les tristes événements récents au Kosovo ne doivent pas être considérés comme marquant l'échec du processus ou la fin d'un engagement positif; il n'en est rien. Seuls peuvent le dire ceux qui ne trouvent pas leur intérêt dans l'évolution des normes et qui ne croient pas en l'action de la communauté internationale au Kosovo.

Le Gouvernement albanais saisit cette occasion pour réaffirmer à nouveau son appui à la politique du Conseil de sécurité à l'égard du Kosovo et à sa résolution 1244 (1999). Nous réaffirmons aussi et exprimons notre plein appui au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Harri Holkeri, ainsi qu'à la MINUK et à la KFOR. Nous demeurons convaincus que la politique des normes constitue la base fondamentale d'un Kosovo pacifique, prospère et démocratique, qui donnera plus de stabilité et de sécurité aux Balkans occidentaux et qui s'intégrera dans les processus d'intégration régionale et européenne.

Ce qui s'est passé hier au Kosovo n'est pas le résultat de la coexistence. Bien au contraire, c'est le résultat d'un manque d'engagement ou d'action en faveur de la coexistence – ou même le résultat d'efforts pour saper cette coexistence. C'est le produit d'une politique continue visant à maintenir les structures administratives parallèles qui continuent d'alimenter l'isolement ethnique et d'entraîner de nouvelles vagues

de séparation ethnique, en vue de diviser le Kosovo. Ces événements tragiques montrent avec force qu'il est impératif de respecter la loi et les institutions. Ils suscitent de graves préoccupations au sujet des obstacles que constituent les structures parallèles au Kosovo. La nécessité de les démanteler devient de plus en plus urgente si nous voulons y renforcer les institutions légitimes, l'ordre public, la continuité des processus démocratiques et le développement de la multiethnicité. Dans le même temps, nous pensons qu'il faut donner davantage de responsabilités aux institutions provisoires.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'application de la politique de la communauté internationale, notamment les recommandations du Conseil de sécurité concernant Kosovo, réussira si les acteurs politiques régionaux appuient l'esprit de coopération, l'intégration européenne et la coexistence. Il faut aussi comprendre que, quelle que soit la voie à suivre au Kosovo, celle-ci ne peut être le produit d'initiatives unilatérales imposées. Elle doit respecter le cadre établi par la communauté internationale dont les éléments essentiels sont le dialogue, l'entente et non l'intolérance et la violence.

**Le Président** : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Irlande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Ryan** (Irlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur d'intervenir au nom de l'Union européenne. Les pays adhérents – Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie –, les pays candidats à l'adhésion – la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie –, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, membres de l'espace économique européens, se rallient à la présente déclaration.

Je m'associe aux orateurs précédents pour saluer la présence du Secrétaire général, du Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Svilanovic, et du Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, M. Fischer.

L'Union européenne demande la fin immédiate des violences qui ont tué et blessé un grand nombre de personnes au Kosovo. Nous joignons notre voix à celles du Représentant spécial Harri Holkeri et du

Secrétaire général Kofi Annan pour condamner la violence qui a éclaté entre les Albanais et les Serbes du Kosovo, faisant de nombreux morts et blessés parmi les civils, les soldats de la KFOR et la police civile de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nos pensées vont aux familles des victimes. Nous leur exprimons nos condoléances.

Dans l'immédiat, la priorité est de restaurer le calme au Kosovo. Il est impératif de mettre un terme à la violence et d'empêcher son escalade. De même, on ne saurait laisser incendier des églises, mosquées, écoles et hôpitaux ou détruire le patrimoine religieux et culturel, propriété de tous. L'Union européenne demande instamment à tous les dirigeants locaux d'assumer leurs responsabilités en cette heure grave en utilisant toute leur influence pour mettre fin aux violences et ramener le calme.

L'Union européenne soutient pleinement les efforts engagés par le Représentant spécial du Secrétaire général, Harri Holkeri, pour apaiser la situation. Je tiens à souligner que l'Union européenne apporte tout son appui au Représentant spécial Holkeri dans l'exécution de sa mission, qui consiste à mettre pleinement en oeuvre la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et la stratégie de la MINUK des « normes avant le statut ». Ces tâches continuent de former la base de l'engagement de la communauté internationale au Kosovo. La voie à suivre par le Kosovo résidant dans l'application de ces normes, la violence risque de compromettre les progrès difficilement accomplis jusqu'ici.

Les responsables de la violence doivent être traduits en justice. Chacun a la lourde responsabilité de s'abstenir de prendre des mesures qui pourraient saper les efforts actuels visant à garantir une stabilité future à un Kosovo démocratique et multiethnique qui a sa place au sein de l'Europe.

**Le Président** : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Haraguchi** (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais dire tout d'abord que le Japon condamne vigoureusement la nouvelle vague de violence qui a déferlé hier sur le Kosovo et qui a déjà fait de nombreux morts et blessés. Mon gouvernement demande que la violence cesse sur-le-champ et que les responsables soient traduits en justice. De même, nous

déplorons vivement les attaques perpétrées contre les soldats de la KFOR et le personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Il est particulièrement regrettable que ces incidents, qui ont fait de nombreux morts et de nombreux blessés, se produisent au moment où les parties prenantes de la communauté internationale – en particulier, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Harri Holkeri – font tout leur possible pour édifier une paix constructive. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des victimes.

Les habitants du Kosovo ont subi de grandes pertes humaines et matérielles par le passé. De plus, la communauté internationale a investi des ressources considérables sur les plans humain, diplomatique et financier, dans l'espoir de venir à bout de cette tragédie. Le Japon considère que toutes les parties au conflit doivent garder ces faits à l'esprit. Nous exhortons toutes les parties concernées à s'employer avec détermination à régler la situation sur la base de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et du principe des « normes avant le statut », en intensifiant pour cela le dialogue tout en veillant à ne pas exacerber la situation déjà tendue.

D'autre part, mon gouvernement est d'avis que la communauté internationale doit poursuivre ses efforts visant à consolider la paix et le développement économique – préalable à la paix –, afin de garantir que ce type de violence ne puisse éclater à nouveau. À cet égard, nous espérons qu'un échange de vues constructif aura lieu durant la conférence ministérielle sur la consolidation de la paix et le développement économique des Balkans occidentaux, que nous envisageons d'organiser à Tokyo en avril. Le Japon voudrait également souligner l'importance, pour prévenir ce type d'incidents, de renforcer la sécurité au Kosovo grâce à des initiatives comparables aux projets de contrôle des armes légères illicites mis en oeuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement, avec l'appui de mon gouvernement.

Le Japon reste résolu à instaurer la stabilité et la prospérité dans la région de l'Europe du Sud-Est, en coopération avec la communauté internationale, convaincu qu'il est essentiel de stabiliser la situation au Kosovo pour atteindre cet objectif.

**Le Président** : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'ex-République yougoslave

de Macédoine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Nikolov** (ex-République yougoslave de Macédoine) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord, à l'instar des orateurs précédents, saluer la présence du Secrétaire général, du Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro, M. Svilanovic, et du Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, M. Fischer. De plus, je m'associe à mon tour à la déclaration prononcée par le Représentant permanent de l'Irlande au nom de l'Union européenne.

Le Gouvernement de l'ex-République yougoslave de Macédoine suit avec une vive préoccupation l'évolution de la situation au Kosovo. Les événements tragiques d'hier et d'aujourd'hui vont à l'encontre des efforts déployés par la communauté internationale et par les habitants du Kosovo pour asseoir la démocratie et la stabilité au Kosovo.

Mon gouvernement déplore vivement et condamne catégoriquement l'escalade de la violence entre Albanais et Serbes du Kosovo qui sévit, entre autres, à Mitrovica, Lipljane, Pec et Gnjilane, cette violence ayant déjà fait plusieurs morts et des centaines de blessés parmi les civils, les soldats de la KFOR et la police civile de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous exhortons les habitants du Kosovo à faire preuve de sagesse, à rétablir le calme et à faciliter le retour à la normale. Il est impérieux et urgent de stopper la violence, qui met en péril la stabilité et la sécurité du Kosovo tout en sapant et en compromettant les efforts déployés et les progrès réalisés dans l'édification d'un Kosovo stable, démocratique et multiethnique. La déstabilisation du Kosovo risque également d'ébranler la région tout entière.

Mon gouvernement condamne vigoureusement l'extrémisme, quelle qu'en soit l'origine. Il ne peut qu'aggraver la situation et compromettre le retour à la normale tout en risquant d'avoir de nouvelles répercussions néfastes pour la région. Nous appuyons pleinement les efforts déployés par la MINUK, par le Représentant spécial du Secrétaire général, Harri Holkeri, par la KFOR et par le reste de la communauté internationale pour apaiser sur-le-champ la situation.

Je tiens à souligner une nouvelle fois que les tragiques événements qui viennent d'avoir lieu au Kosovo contribuent uniquement à limiter la portée de l'action entreprise par la communauté internationale

pour démocratiser le Kosovo, mettre en oeuvre la politique des « normes avant le statut » et poursuivre le dialogue qui s'impose.

**Le Président** : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Jordanie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Al-Khasawneh** (Jordanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant toute chose vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois; nous sommes convaincus que, sous votre direction, ses délibérations seront couronnées de succès. Je voudrais également, au nom de ma délégation, féliciter votre prédécesseur, le Représentant permanent de la Chine, de la manière avisée dont il a présidé les travaux du Conseil au cours du mois écoulé. Je voudrais également vous exprimer notre profonde reconnaissance pour la convocation de cette séance publique du Conseil consacrée à l'examen des événements regrettables survenus au Kosovo.

Ma délégation est gravement préoccupée par la flambée de violence qui a frappé le Kosovo, et dont les manifestations et l'ampleur ont été décrites comme les plus graves depuis 1999. Nous condamnons toutes ces manifestations de violence, et en particulier celles qui visent des lieux de culte. Cette résurgence de la violence nous oblige à nous interroger quant à l'opportunité des plans de réduction des effectifs de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

D'autre part, la Jordanie, qui est l'un des fournisseurs de contingents de la MINUK, est préoccupée des blessures infligées au personnel de la Mission des Nations Unies au Kosovo et des dégâts causés à leur matériel. La MINUK est déployée au Kosovo avec un mandat de protection, de maintien de la paix et de la sécurité, et d'assistance au processus d'édification de la nation.

Nous sommes conscients qu'il importe au plus haut point de garantir la protection et la sécurité des conditions de travail du personnel de la MINUK et des autres organisations internationales au Kosovo et de faire respecter ce principe à toutes les parties concernées sur le terrain, à tous moments et en toutes circonstances. À cet égard, la résolution 1244 (1999) adoptée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies souligne que le Conseil est :

« résolu à assurer que la sécurité du personnel international soit garantie et que tous les intéressés s'acquittent des responsabilités qui leur incombent en vertu de la présente résolution ».

D'autre part, nous signalons que le Statut de Rome portant création de la Cour pénale internationale a défini clairement toutes les attaques menées contre du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire comme crimes de guerre, au regard de la gravité de ces actes.

Ma délégation en appelle à toutes les parties concernées au Kosovo pour qu'elles s'abstiennent de tout acte de nature à aggraver encore la situation, et à prendre immédiatement des dispositions en vue d'une cessation immédiate de la violence et de l'apaisement des tensions au Kosovo. D'autre part, nous rappelons à toutes les parties concernées les responsabilités qui sont les leurs en vertu de la résolution 1244 (1999), et notamment l'obligation d'assurer la sécurité de tout le personnel international.

Enfin, je tiens à exprimer de nouveau les remerciements de ma délégation à M. Harri Holkeri, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la MINUK, ainsi qu'à tout le personnel des Nations Unies et au personnel international, pour leur dévouement et les efforts acharnés qu'ils consentent dans l'exercice de leur mission au Kosovo.

Je voudrais exprimer, pour finir, au nom de mon gouvernement, nos condoléances aux familles des victimes de ces incidents regrettables.

**Le Président** : Je remercie le représentant de la Jordanie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Le Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro souhaite faire une autre déclaration. Je lui donne la parole.

**M. Svilanovic** (Serbie-et-Monténégro) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion que vous me donnez de reprendre la parole. Je voudrais en effet signaler au Conseil un certain nombre de points.

Premièrement, malheureusement, la violence continue aujourd'hui. Les attaques perpétrées par les Albanais se poursuivent et c'est pourquoi nous espérons que nos efforts communs, aujourd'hui, vont déboucher sur des actions concrètes qui permettront de mettre un terme à ces attaques.

Je voudrais également préciser une chose : il n'y a pas de conflit violent entre Albanais et Serbes en ce moment, mais une violence permanente, des Albanais contre les Serbes, peu nombreux sur le territoire. Cinq pour cent de la population vivant au Kosovo à l'heure actuelle est serbe. Elle vit dans des enclaves, des villages ou dans des maisons regroupées au sein des grandes villes et c'est elle qui est attaquée. C'est une tentative de nettoyage ethnique du Kosovo avant que nous ne puissions passer à la mise en oeuvre des normes, selon le principe des « normes avant le statut ». Il faut que cela cesse. Dans quelques jours, il sera peut-être trop tard.

D'autre part, les attaques perpétrées contre le personnel international – le personnel de la KFOR ou les contingents et les fonctionnaires des Nations Unies – sont exclusivement commises par des Albanais. Le personnel international ne fait que son travail : il essaie de protéger ces populations dans leurs villages ou leurs maisons et c'est ainsi qu'il a été attaqué par des Albanais. D'autre part, je voudrais dire que nous restons attachés à la poursuite du dialogue qui a été engagé à Vienne, en octobre, entre Belgrade et Pristina, même si cela peut s'avérer plus délicat aujourd'hui. Nous sommes déterminés à honorer nos engagements et nos obligations internationaux.

Ce que nous aimerions, c'est que le Conseil de sécurité essaie de trouver un mécanisme qui nous associe dans l'effort conjoint de mise en oeuvre de ces normes. Nous voulons prendre part au processus de mise en oeuvre et nous pensons que le Conseil de sécurité pourrait trouver un mécanisme auquel nous pourrions participer aussi. Nous ne demandons pas le droit de veto, nous voulons participer au processus.

Deuxièmement, il va y avoir un processus d'évaluation qui permettra de mesurer à quel point les normes ont été respectées et mises en oeuvre. Nous voulons aussi faire partie de ce processus d'évaluation. Bien sûr, il va falloir, à un moment ou un autre, discuter du statut. Nous aimerions, alors, que toutes les options restent ouvertes et qu'elles ne soient pas définies par avance.

Je ne voudrais pas terminer sans dire que nous sommes particulièrement navrés de ce qui s'est passé hier dans plusieurs villes de Serbie, en particulier à Belgrade et à Nis. Je voudrais également dire que le Gouvernement maîtrise pleinement la situation et qu'il contrôle maintenant la suite des événements pour ce

qui est des manifestations à venir, afin qu'elles ne s'accompagnent pas de violence.

Je voudrais également signaler qu'en dépit des incendies de mosquées, que nous déplorons – peut-être l'intervention de la police n'a-t-elle pas été ici aussi efficace et décisive qu'il l'aurait fallu –, il n'y a pas eu la moindre attaque de Bosniens ou d'Albanais, ou de personnes d'autres origines ethniques, parmi les incidents survenus hier et la veille à Belgrade et dans les autres villes. Cette violence ne visait donc pas les minorités.

Enfin, je voudrais dire que nous restons partisans de l'action non-violente et que nous avons foi dans la position non-violente du Conseil de sécurité et de chacun d'entre nous. Dans l'immédiat, la priorité est de déployer davantage de contingents pour prévenir de nouveaux actes de violence et pouvoir poursuivre le processus politique prévu.

**Le Président :** Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro de sa déclaration.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante.

« Le Conseil de sécurité condamne fermement les actes de violence interethnique qui se multiplient depuis hier au Kosovo (Serbie-et-Monténégro) et ont fait de nombreux morts et des centaines de blessés. Il condamne aussi fermement les attaques perpétrées contre les troupes de la Force de paix au Kosovo (KFOR) et le personnel et les sites de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Cette violence est inacceptable et doit cesser immédiatement. Les responsables doivent être traduits en justice. Ils doivent comprendre que s'en prendre à la présence internationale c'est attaquer la communauté internationale tout entière et que l'extrémisme n'a pas sa place dans l'avenir du Kosovo.

Le Conseil de sécurité demande à toutes les communautés du Kosovo, compte tenu de leurs responsabilités respectives, de mettre un terme à tous actes de violence, d'éviter toute nouvelle escalade et de ramener le calme. Il exhorte les parties à s'abstenir de toute déclaration ou

accusation irresponsable et provocatrice. Il réaffirme que la population du Kosovo doit régler ses griefs en recourant à des moyens pacifiques et démocratiques et en empruntant les voies légitimes et reconnues, notamment l'ONU et les institutions provisoires d'administration autonome. Il souligne que les autorités du Kosovo ont ouvert des enquêtes judiciaires, en particulier sur les incidents au cours desquels un adolescent serbe du Kosovo a été blessé par balles à Pristina et trois enfants albanais du Kosovo ont trouvé la mort à Mitrovica; il demande que tous les autres incidents fassent l'objet d'enquêtes approfondies.

Le Conseil de sécurité déplore qu'il y ait eu des morts et des blessés parmi la population du Kosovo, ainsi que des victimes parmi les membres de la Police du Kosovo, de la police civile internationale de la MINUK et des forces de la KFOR. Il présente ses condoléances aux familles de toutes les victimes.

Le Conseil de sécurité réaffirme que les autorités du Kosovo doivent d'urgence prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la légalité, garantir la sécurité de toutes les communautés ethniques et traduire en justice tous les auteurs d'actes criminels. La création d'une société multiethnique, tolérante et démocratique dans un Kosovo stable demeure l'objectif fondamental de la communauté internationale,

dans le cadre de l'application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Le Conseil de sécurité suivra de près la manière dont les parties s'acquittent des obligations que leur imposent les "Normes pour le Kosovo".

Le Conseil de sécurité exprime son plein appui aux efforts que déploient le Représentant spécial du Secrétaire général, la MINUK et la KFOR, et se félicite que la présence sécuritaire internationale continue de prendre les mesures supplémentaires jugées nécessaires pour stabiliser la situation dans l'ensemble du Kosovo. Il demande aux institutions provisoires d'administration autonome, aux autorités de Belgrade et à tous les intéressés de leur apporter leur entière coopération. Il prend note de la déclaration commune, en date du 17 mars 2004, du Représentant spécial, des institutions provisoires d'administration autonome, des dirigeants politiques et d'autres parties. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2004/5.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 17 h 55.*